



DEFENSE DES CITOYENS

Association enregistrée sous le N°16109470 à la Préfecture d'Antony
le 13/01/1998,
Parution au JO du 07/02/1998 N° 2240 Domiciliée au 3 allée de la Puisaye
92160 Antony..

N° AGREMENT / 2005.551 N°1446

LE 15 mars 2005

Monsieur André LABORIE

2 rue de la Forge
31650 Saint Orens

Représentant sur Toulouse et région.

Antenne N°112

<http://www.defensedescitoyens.org>

Tél : Fax : 05-62-24-94-91

Conseil Supérieur de la Magistrature
15, quai Branly
75007 PARIS

Monsieur, Madame le Président

Je vous prie de trouver ci-joint la plainte déposée à Monsieur PERBEN, Ministre de la JUSTICE à l'encontre d'un de vos magistrats, Madame LOUBET qui a tenu l'audience du 14 mars 2005 devant le tribunal de grande instance en son audience correctionnelle, plainte pour excès de pouvoir.

Je vous joins les conclusions déposées par notre adhérent et dont un obstacle a été fait en audience publique pour ne pas entendre les causes et ne pas respecter l'application de l'article 459 du code de procédure pénale, pour que soit respecté l'article 6 de la convention de sauvegarde des droits de l'homme.

Comptant sur toutes votre compréhension à faire cesser ces agissements pour les futures audiences et que les droits des citoyens soient respectés conformément à l'article 6 la dite convention.

Dans l'attente de vous lire, je reste à votre disposition pour toutes informations supplémentaires.

Veillez croire, Monsieur, Madame le Président à l'expression de nos sentiments distingués.

P/ l'association défense des citoyens.

Monsieur André LABORIE
Vice Président

